**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises

Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg

**Band:** 2 (1914)

Heft: 4

**Artikel:** Les armes de la commune de Pont-en-Ogoz

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-817908

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 25.10.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Fig. 5.

## LES ARMES DE LA COMMUNE DE PONT-EN-OGOZ.

par Fréd. Th. DUBOIS.

Les armes de la commune de Pont-en-Ogoz sont : de gueules (rouge) à la bande d'or chargée d'un lion d'azur (bleu).

Ces armes sont celles de la famille féodale des sires de Ponten-Ogoz éteinte au milieu du XV<sup>me</sup> siècle. Elles figurent déjà avec ces mêmes émaux sur une fresque du XIV<sup>me</sup> siècle à l'entrée de la chapelle que cette famille avait fondée dans l'église de l'abbaye d'Hauterive. Nous les trouvons aussi sculptées sur une pierre tom-

bale du XIV<sup>me</sup> siècle dans le sol de cette même chapelle (fig. 6) <sup>1</sup>.

Lorsque vers la fin du XV<sup>me</sup> siècle, Fribourg eut acquis la seigneurie de Pont-en-Ogoz, elle en forma un baillage auquel elle attribua les armes des anciens seigneurs de cette terre (fig. 7). En 1798 le baillage de Pont fut transformé en une préfecture, supprimée en 1847.

Les armes des sires de Pont sont devenues dès lors celles de la commune de ce nom.



Fig. 6.



Fig. 7.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Nous donnons ce dessin à l'obligeance de M. Henri Robert, professeur au Technicum.